

**Entente concernant l'Initiative de lutte contre l'itinérance (IPLI 2007-2009)**

**Plan communautaire**

**Agence de la santé et des services sociaux de Montréal**

Mise à jour du plan communautaire de Montréal pour la SPLI 2009-2011

ADDENDA - En date du 2 février 2009

**Page 4, remplacer la liste des Membres du Comité de liaison en itinérance de la région de Montréal, responsables du plan communautaire par :**

|   |   |
|---|---|
| Agence de la santé et des services sociaux de Montréal<br>Direction de la santé publique<br><b>Daniel Labesse</b> | Le Bon Dieu dans la rue<br><b>Aki Tchitacov *</b>   |
| Agence de la santé et services sociaux de Montréal<br><b>Liette Bernier</b>                                       | Le Centre de jour et d'entraide Méta d'Âme<br><b>Guy-Pierre Lévesque *</b>  |
| Agence de la santé et services sociaux de Montréal<br><b>Diane Lavoie *</b>                                       | Le Curateur public du Québec<br><b>Yann Morriseau</b>   |
| Armée du Salut<br><b>Luis Osorio</b>  | Les Auberges du cœur<br><b>Isabelle Gendreau *</b>  |
| Auberge Madeleine<br><b>Micheline Cyr *</b>   | Mission Old Brewery<br><b>Matthew Pearce</b>  |
| Centre Service Canada<br><b>Richard Fradette *</b>  | Plein Milieu<br><b>Sandhia Vadlamudy *</b>  |
| Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire<br><b>Isa Iasenza</b>  | Programme itinérance, Centre Dollard-Cormier<br><b>Francine Côté*</b>   |
| CHUM - Équipe mobile URHESS<br><b>Sylvie Desbiens</b>   | Refuge des jeunes de Montréal<br><b>France Labelle *</b>  |
| CHUM – Notre-Dame<br><b>Sylvie Morin</b>  | Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal<br><b>Pierre Gaudreau*</b>                              |
| CHUM – St-Luc<br><b>Marie-France Tessier-Bécotte</b><br><b>Josée Martel</b>                                       | Service de Police de la Ville de Montréal<br><b>Alain Simoneau</b><br><b>Any Gravel</b>                               |
| CSSS Jeanne-Mance<br><b>Jason Champagne *</b>   | Ville de Montréal - Développement social<br><b>Guy Lacroix *</b>  |
| Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)<br><b>Isabelle Leduc *</b>                                    | Ville de Montréal - Service de l'habitation<br><b>Jacques Boivin</b><br><b>Chantale Thiboutot *</b> (en remplacement) |

*\* Ces personnes ont participé aux travaux du Comité des partenaires SPLI 2009-2011*

**Page 5, remplacer le point 1 au complet par :**

### **1. LE PLAN COMMUNAUTAIRE**

Le gouvernement du Canada a prolongé de deux ans la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI), mise en œuvre le 1<sup>er</sup> avril 2007, permettant ainsi aux communautés de poursuivre la mise en œuvre de leurs plans communautaires. Le même niveau de financement que pour les deux premières années de la SPLI seront rendus disponibles du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2011 pour les collectivités désignées.

Ce nouveau plan communautaire s'inscrit en continuité avec le troisième plan et certains éléments ont fait l'objet d'une mise à jour du plan communautaire d'octobre 2007.

**Page 5, remplacer le deuxième et le troisième paragraphe du point 3 par :**

### **3. L'ITINÉRANCE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL**

... « Les investissements de l'IPLI pour la période 2007-2009, soit 15,7 M\$ pour Montréal, ont permis de concrétiser les objectifs du plan communautaire par une diversité de réponses : plus de 9 M\$ ont été consacrés à des projets d'immobilisations, principalement pour contribuer à la réalisation de 188 unités de logements sociaux par le programme AccèsLogis. Les investissements en immobilisation ont aussi été utilisés pour permettre aux organismes d'améliorer leurs installations ou de se relocaliser.

Plus de 3,5 M\$ ont aussi été utilisés pour maintenir et accroître l'intervention menée auprès de la population en situation ou à risque d'itinérance »...

**Page 6 et 7, remplacer le troisième paragraphe du point 3.1.1 et les trois énumérations par :**

#### **3.1 PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ**

##### **3.1.1 L'itinérance dans la région de Montréal**

□ *Profil sociodémographique et socio-économique du territoire*  
(Avant-dernier paragraphe) et p.7 (premier et deuxième paragraphes)

« Sur l'Île de Montréal, près d'un ménage sur trois (32,3 %) vit sous le seuil de faible revenu (données du recensement de 2006), en hausse depuis 2001 alors que ce pourcentage était de 29 %. En 2006, 9,5 % des Montréalais bénéficient d'une prestation d'assistance-emploi (aide sociale), comparativement à 6,7 % de la population du reste du Québec. Les données relatives au logement pour la Ville de Montréal témoignent d'une présence importante de faibles revenus :

- Parmi les ménages propriétaires de l'île, 12,9 % vivent sous le seuil de faible revenu;
- Parmi les ménages locataires, 44,2 % (soit 228 225 ménages) vivent sous le seuil de faible revenu. »

**Ne pas tenir compte du paragraphe suivant car les données ne sont pas à jour :**

.... « (Cependant, le pourcentage du revenu consacré au logement... (...) ... demeure stable à 50 % des revenus) »

**Entente concernant l'Initiative de lutte contre l'itinérance (IPLI 2007-2009)**  
**Plan communautaire**  
**Agence de la santé et des services sociaux de Montréal**  
Mise à jour du plan communautaire de Montréal pour la SPLI 2009-2011  
ADDENDA - En date du 2 février 2009

(Page 7, 3<sup>e</sup> énumération)

Le recensement de 2006 indiquait qu'à Montréal parmi les ménages locataires :

- 39 % d'entre eux, soit **187 640 ménages consacraient plus de 30 % de leur revenu** pour se loger;
- 19 % d'entre eux, soit **91 265 ménages consacraient plus de 50 % de leur revenu** pour se loger;
- 9 % d'entre eux, soit **42 765 ménages, consacraient plus de 80 % de leur revenu** pour se loger.

**Depuis le recensement de 2001, les loyers ont augmenté à Montréal de 16 %**, plus que l'augmentation moyenne québécoise, 14%, et canadienne, 12 %.

Au Québec, c'est à Montréal que se retrouve le plus fort pourcentage de la population locataire consacrant plus de 80 % de son revenu pour se loger, essentiellement des personnes seules, une population à risque élevé d'itinérance.

***Page 8, ajouter après le troisième paragraphe, le paragraphe suivant :***

*Les atouts*

«...La Ville poursuit ses efforts avec son plan 2006-2009, dont le volet itinérance prévoit la réalisation de 700 logements sans but lucratif, soit 500 logements ou chambres avec soutien communautaire et 200 studios ou petits logements, ainsi que la rénovation de 300 chambres privées. Ce plan est en voie de parachèvement et mobilise des investissements publics de plus de 60 M\$ ».

***Page 8, remplacer la première phrase du quatrième paragraphe, par :***

«... L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal .....de 2,1 M\$ ... ».

**Entente concernant l'Initiative de lutte contre l'itinérance (IPLI 2007-2009)**  
**Plan communautaire**  
**Agence de la santé et des services sociaux de Montréal**  
Mise à jour du plan communautaire de Montréal pour la SPLI 2009-2011  
ADDENDA - En date du 2 février 2009

*Page 18 , remplacer le point 3.3.2 au complet par :*

**3.3.2 Contributions prévues**

Le budget total de SPLI, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2011, pour la région de Montréal est de 15 735 408 \$. Le Plan communautaire de Montréal doit établir les investissements équivalents provenant d'autres sources existantes que celle du gouvernement fédéral pour cette période de deux ans.

Voici un estimé non exhaustif, tous budgets confondus, des sommes accordées à des organismes communautaires desservant la population itinérante de Montréal, exclusivement ou partiellement, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009.

- Programme de soutien aux organismes communautaires de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal selon les clientèles.*

|  |                      |
|--|----------------------|
| 1) Organismes dont la mission est dédiée spécifiquement à la population itinérante (2006-2007) | 3 638 355 \$         |
| 2) Organismes dont la mission peut desservir la population itinérante <sup>1</sup> (2008-2009) | 53 360 081 \$        |
| <i>TOTAL</i>   | <b>56 998 436 \$</b> |

---

<sup>1</sup> *Cette catégorie réfère à la nomenclature des organismes communautaires recevant un financement dans le cadre du PSOC. Il est à noter qu'un grand nombre d'organismes (plus de 60) sont inscrits dans une catégorie autre que celle-ci mais ils effectuent une intervention importante auprès de la population en situation d'itinérance.*

**Entente concernant l'Initiative de lutte contre l'itinérance (IPLI 2007-2009)**

**Plan communautaire**

**Agence de la santé et des services sociaux de Montréal**

Mise à jour du plan communautaire de Montréal pour la SPLI 2009-2011

ADDENDA - En date du 2 février 2009

*Détail des catégories d'organismes*

|  |                      |
|--|----------------------|
| 1) Organismes dont la mission est dédiée spécifiquement à la Population itinérante |                      |
| o Ressources de dépannage pour clientèle en difficulté (2006-2007)                 | 3 638 355 \$         |
| 2) Organismes dont la mission peut desservir la population itinérante (2008-2009)  |                      |
| o Centres de femmes  | 4 282 834 \$         |
| o Maisons d'hébergement pour jeunes en difficulté                                  | 5 010 629 \$         |
| o Maisons d'hébergement pour jeunes en difficulté                                  | 15 144 231 \$        |
| o Personnes démunies   | 1 543 000 \$         |
| o Santé mentale  | 23 100 317 \$        |
| o VIH-Sida   | 2 931 965 \$         |
| o Alcoolisme / toxicomanie et autres dépendances                                   | 1 347 105 \$         |
| <i>TOTAL</i>   | <b>53 360 081 \$</b> |

- Autres budgets en itinérance à Montréal pour des établissements de santé qui offrent des services directs aux itinérants à partir du budget global estimé pour ce programme en 2008-2009*

|   |                     |
|---|---------------------|
| o Centre Dollard-Cormier*   | 1 458 728 \$        |
| o CLSC des Faubourgs (Équipe Itinérance et USP)                                 | 833 177 \$          |
| o UHRESS-CHUM : unité mobile VIH-Sida   | 485 945 \$          |
| <i>*Les sommes inscrites réfèrent aux budgets 2003-2004 des établissements.</i> |                     |
| <i>Total</i>  | <b>2 777 850 \$</b> |

- Budget de la Ville de Montréal pour l'itinérance 2006-2007*

|  |                   |
|--|-------------------|
| o Ville de Montréal  | 833 000 \$        |
| <i>Ce montant n'inclut pas les coûts d'immobilisation ou autres financements ad hoc.</i> |                   |
| <i>Total</i>   | <b>833 000 \$</b> |

**Entente concernant l'Initiative de lutte contre l'itinérance (IPLI 2007-2009)**

**Plan communautaire**

**Agence de la santé et des services sociaux de Montréal**

Mise à jour du plan communautaire de Montréal pour la SPLI 2009-2011

ADDENDA - En date du 2 février 2009

**Sommaire des budgets**

|   |                      |
|---|----------------------|
| Budget de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal <sup>2</sup> | 3 638 355 \$\$       |
|   | 53 360 081 \$        |
| <b>Total – Budget de l'Agence</b>   | <b>56 998 436</b>    |
| <b>Autres budgets – établissements de santé</b>                                 | <b>2 777 850 \$</b>  |
| <b>Budget de la Ville de Montréal</b>   | <b>833 000 \$</b>    |
| <b>GRAND TOTAL</b>  | <b>60 609 286 \$</b> |

Il est à noter qu'aucun budget des fondations privées, religieuses et autres, de même qu'aucun budget d'autres sources que le MSSS, ni d'aucune activité d'autofinancement n'ont été comptabilisés dans cet exercice. Les documents internes qui ont servi pour ces calculs sont disponibles pour consultation : Programme de soutien aux organismes communautaires, exercice financier 2008-2009 ainsi que les budgets des établissements impliqués.

---

<sup>2</sup> Cette catégorie réfère à la nomenclature des organismes communautaires recevant un financement dans le cadre du PSOC. Il est à noter qu'un grand nombre d'organismes (plus de 60) sont inscrits dans une catégorie autre que celle-ci mais ils effectuent une intervention importante auprès de la population en situation d'itinérance.